



Enquête TAD

Ile-de-France Mobilités lance une enquête de satisfaction à l'attention des usagers du TAD. Elle est disponible en ligne à l'adresse suivante

[enquête IdF](#)

mais également sur papier.

Si vous choisissez cette dernière option, vous pouvez télécharger le document sur le site, le remplir et le rapporter ensuite en mairie, dûment renseigné et ce avant fin janvier 2023. Vous pouvez également demander un questionnaire papier à la mairie.



Documents

[Questionnaire TAD](#)